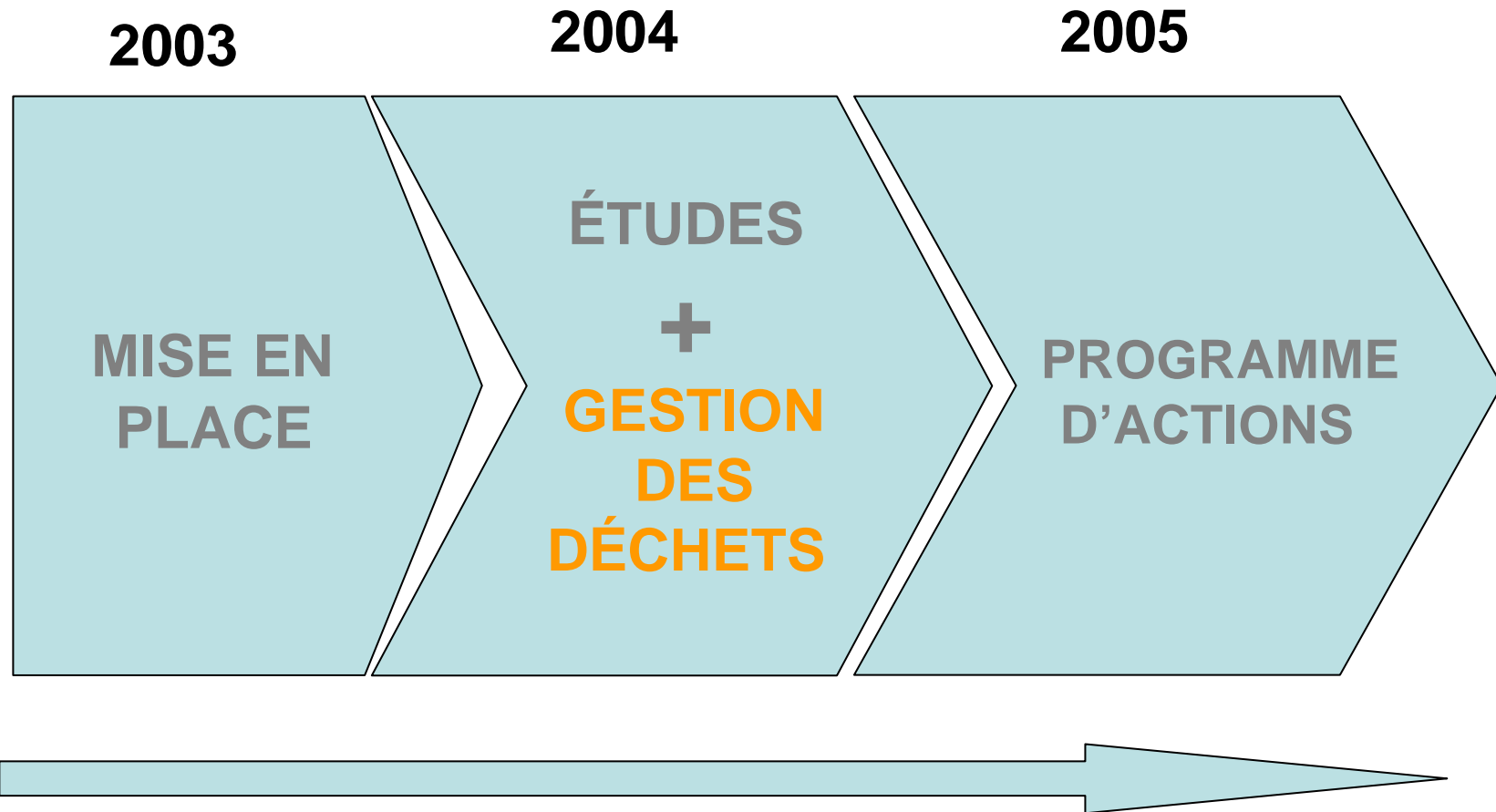


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005



VersaillesGrandParc  
communauté de communes

# ÉVOLUTION DU GRAND PARC



- **Au titre des compétences obligatoires**

- Aménagement de l'espace

- Élaboration, suivi et révision d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) pour assurer une politique commune d'aménagement de l'espace sur le territoire de la communauté de communes.

- Développement économique

- L'élaboration et le suivi d'une base de données sur les locaux et terrains disponibles sur le territoire de la Communauté.
- L'aide au développement économique dans les conditions prévues par la loi.

## ● **Au titre des compétences optionnelles et facultatives**

### ● Protection et mise en valeur de l'environnement

- La réalisation de travaux pour lutter contre les nuisances sonores
- L'élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés dans les conditions prévues à l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales
- La réalisation et gestion d'une fourrière intercommunale.

### ● Logement et cadre de vie

- Élaboration et suivi du programme local de l'habitat intercommunal (PLHI)
- Constitution de réserves foncières en vue de la construction de logements sociaux
- Création et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.
- *Création et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.*

### ● Déplacements

- Élaboration et suivi d'un plan local de déplacement (PLD) tel que défini à l'article 102 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000
- Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi
- Mise en place de réseaux de circulations douces.



# Rapport d'activité du Grand Parc

## ENVIRONNEMENT



VersaillesGrandParc  
communauté de communes

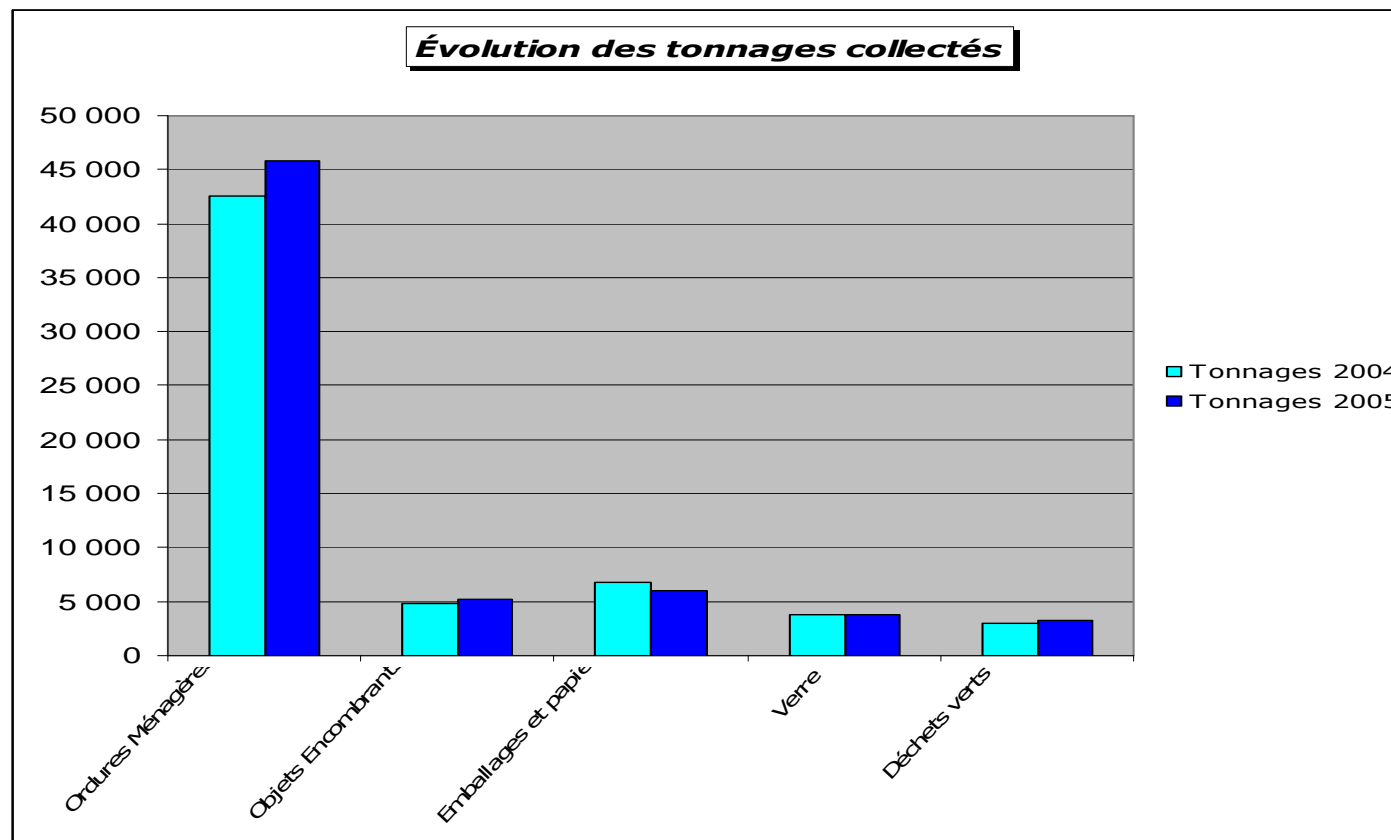
- **Mise en cohérence les modes de gestion des déchets à l'échelle intercommunale,**
  - mise en place de la collecte sélective des emballages sur la commune de Viroflay et de Bièvres
  - simplification de la collecte des emballages et du papier en développant la collecte des deux matériaux en mélange au Les Loges en Josas, à Buc, à Toussus-le-Noble, à Saint-Cyr-l'Ecole, à Jouy-en-Josas
  - extension à toutes les communes du Grand Parc du service de collecte au porte-à-porte des déchets verts à Toussus-le-Noble et à Saint-Cyr-l'Ecole
  - extension à toutes les communes du Grand Parc du service de collecte des déchets toxiques à Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury, Viroflay, Toussus-le-Noble
  - harmonisation de la fréquence de collecte des encombrants. à Jouy-en-Josas et St Cyr
  - changement des jours ou des horaires de collecte au porte-à-porte en vue de l'optimisation de l'utilisation du parc de véhicules de collecte
  - optimisation de la collecte du verre (apport volontaire et/ou porte-à-porte)
  - harmonisation de la fréquence de collecte des encombrants à une fois par mois
  - Ouverture de la déchetterie de Bièvres aux habitants de Jouy-en-Josas
- **Renouvellement général des marchés transférés par les communes au Grand Parc :deux phases de mise en œuvre de ce programme ont été définies :**
  - le renouvellement des marchés de collecte et de traitement des déchets des communes de Buc, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus-le-Noble et Viroflay courant 2003. Ce nouveau contrat a débuté en avril 2004.
  - le renouvellement de l'ensemble des marchés à l'échelle de la communauté de communes courant 2005 pour un démarrage 1er janvier 2006

## ● **Les actions de communication du service environnement en 2005**

- Afin de sensibiliser l'ensemble des habitants aux consignes de tri et accompagner la mise en œuvre des nouvelles prestations de collecte, des actions de communication à destination de différents publics ont été réalisées courant 2005 :
  - - formation dans les écoles
  - - participation aux forums des associations et aux journées de nettoyage de printemps de plusieurs communes du Grand Parc
  - - distribution de nouveaux guides du tri et aide-mémoire aux communes concernées par les évolutions du service
  - - animation de 5 réunions publiques sur le thème de la gestion des déchets et des services proposés par le Grand Parc
  - - publication de la gazette environnement n°4
  - Ces actions de communication variées ont permis d'expliquer à différents publics et sous différentes manières les consignes de tri aux habitants.

## ● **Les indicateurs de la qualité de service**

- Afin d'optimiser la qualité du service offert aux habitants, des instruments de mesure ont été mis en place courant 2004 :
  - les tableaux de bord de suites des réclamations téléphoniques des habitants permettent de connaître au quotidien le nombre d'appels reçus sur le numéro vert du Grand Parc en fonction de la ville et de la question posée par l'habitant.
  - Le Grand Parc peut ainsi mesurer les principales questions et préoccupations des habitants en matière d'environnement ainsi que leur niveau de satisfaction vis-à-vis des actions menées par la communauté de communes.
- Ainsi, en 2005, les principales questions des habitants du Grand Parc ont concerné :
  - la distribution des bacs
  - les jours de collecte
- les suites des prestataires de collecte (environ 50 en 2005) permettent à la fois :
  - de contrôler la prestation réalisée par le collecteur, par exemple, l'aspect général du véhicule est contrôlé et les horaires et méthodes de travail sont analysés.
  - de mesurer la participation des habitants à la collecte sélective.
  - d'identifier les difficultés techniques des circuits de collecte (travaux, encombrement de la chaussée en raison du stationnement par exemple, voies étroites...).
- le suites des caractérisations des déchets (32 réalisés en 2005) permet de mesurer la qualité du tri.



	Tonnages 2004	Tonnages 2005	Evolution 2004/2005
Ordures Ménagères	42 581	45 812	7,59%
Objets Encombrants	4 818	5 260	9,17%
Emballages et papier	6 777	6 047	-10,77%
Verre	3 780	3 767	-0,34%
Déchets verts	3 020	3 256	7,81%
<b>TOTAL</b>	<b>60 976</b>	<b>60 888</b>	<b>-0,14%</b>

# Rapport d'activité du Grand Parc

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



VersaillesGrandParc  
communauté de communes

- **L'animation du tissu économique :**

- Objectif poursuivi : préserver le tissu économique en favorisant le développement endogène.
  - La gestion du fichier des entreprises et de l'observatoire des créations/radiations des entreprises
  - La réunion annuelle des nouvelles entreprises s'est tenue le 4 avril et a réuni 132 entreprises sur 1 279 invitées.

- **La promotion du Grand Parc :**

- Objectif poursuivi : créer une notoriété du territoire dans le domaine économique pour inciter les acteurs de l'immobilier d'entreprises à construire une offre adaptée au marché.
  - la participation aux salons suivants :
  - MIPIM en mars 2005 : 56 contacts pris dont 8 projets d'entreprise et 6 investisseurs et gestionnaires de parcs d'activités pour un coût de 18 548 €
  - Salon de la franchise en mars 2005 : 21 prises de contacts ont été réalisées avec des enseignes. 17 ont montré un intérêt pour ouvrir un commerce dans le Grand Parc.
  - MAPIC en novembre 2005 : sur 64 demandes de rendez-vous, dont 53 concernaient des enseignes, 19 ont été organisés dont 11 avec des enseignes.
  - SIMI en décembre 2005 : 60 contacts ont été réalisés dont 20 projets d'entreprise, 2 investisseurs, 1 aménageur et 4 aménageurs et gestionnaire de parcs d'activité.
  - L'édition d'outils de promotion du Grand Parc : la brochure « ouvrir un commerce dans le Grand Parc » a été éditée grâce aux éléments tirés du diagnostic sur le commerce du Grand Parc.

- **Le développement commercial :**

- **Objectif poursuivi** : renforcer l'attractivité commerciale pour limiter l'invasion de la demande vers les pôles commerciaux périphériques du Grand Parc.
  - L'élaboration d'une charte de développement commercial a suivi le diagnostic et le schéma d'organisation commerciale effectués en 2004. Cette charte a été signée par les organismes consulaires et l'Union Versaillaise du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat le 5 juillet.
  - L'instruction des dossiers de Commission Départementale d'Équipement Commercial : 7 commissions
  - La réalisation d'une brochure présentant 46 artisans d'art du Grand Parc. Tirée à 20 000 exemplaires, elle est distribuée à l'Office de tourisme et dans les communes. Elle a fait l'objet de deux articles dans la presse qui génèrent des demandes d'envoi de la brochure.

- **Le développement de l'offre en immobilier d'entreprise :**

- **Objectif poursuivi** : assurer la diffusion de l'information sur les disponibilités en locaux d'entreprise – Alimenter les acteurs de l'immobilier d'entreprises en information sur l'évolution du parc en immobilier d'entreprise – Inciter à la création d'une offre en immobilier d'entreprises adaptée au marché.
  - La gestion d'une base de données des offres et demandes de locaux : 272 demandes ont été reçues en 2005 (234 en 2004). Cette augmentation provient d'une enquête réalisée par la Sofred avec l'appui de la CCI dans le cadre de l'étude sur l'immobilier d'entreprise qui lui était confiée.
  - Parmi les 106 demandes de locaux commerciaux, 10 ne voulaient que Versailles. 96 ont reçu la liste complète du Grand Parc. A partir de 2006, la liste complète des locaux commerciaux disponibles est envoyée même si la demande initiale ne concerne que Versailles.
  - Sur les 135 demandes de locaux d'entreprise, l'orientation vers les communes à concerné pour 75 % des demandes des communes autres que Versailles (contre 65 % en 2004).
  - La conduite d'un diagnostic sur l'immobilier d'entreprise avec recommandation sur les zones d'activités existantes et les projets en cours
  - La création d'une annonce publicitaire insérée dans le magazine « Business Immo » à l'occasion du SIMI.

- **L'aide aux demandeurs d'emploi :**

- **Objectif poursuivi :** aider le retour à l'emploi des personnes défavorisées.

- Le soutien des associations SCY et OSER 78 dans leurs actions d'accompagnement des demandeurs d'emploi : 27 primes ont été demandées et 19 versées pour le retour à l'emploi dont 16 à Versailles, 1 à Buc et 2 à Fontenay-le -Fleury.

- **L'aide aux créateurs d'entreprise :**

- **Objectif poursuivi :** augmenter le taux de réussite des jeunes entreprises.

- Un questionnaire a été adressé à 754 créateurs d'entreprises domiciliés dans le Grand Parc sur une liste fournie par la Chambre de commerce et d'industrie en septembre 2005 afin de recueillir leur appréciation sur les dispositifs existants d'aide à la création d'entreprise et leurs suggestions. Seulement 19 réponses ont été reçues, ce qui ne permet pas de représentativité. Les attentes concernent aussi bien la mise à disposition de locaux, aide financière ou suivi personnalisé du créateur.

- **Le tourisme :**

- **Objectif poursuivi :** développer les retombées économiques du tourisme.

- La conduite d'un diagnostic sur l'hébergement touristique pour un coût de 18 418 €. La partie « préconisation » fait partie du budget 2006.

- **Gestion et animation des halles et marchés :**

- **Objectif poursuivi :** rechercher des économies d'échelle dans la gestion des marchés – Maintenir une offre alimentaire de proximité de qualité.

- Un audit des contrats liant les communes du Grand Parc et leur délégataire pour la gestion des halles et marchés et une réflexion sur les mutualisations possibles pour un coût de 10 166 €.



# Rapport d'activité du Grand Parc

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



VersaillesGrandParc  
communauté de communes

- **Participation aux dossiers d'envergure régionale**

- Participation du Grand Parc à la révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France :
  - Réunions diagnostic et orientations
  - Recueil des intentions de développement des communes du Grand Parc
- Opération d'intérêt national
  - Suivi de la démarche initiée le 18 novembre 2005

- **Association aux plans locaux d'urbanisme en révision**

- Le Grand Parc est associé aux procédures de cinq communes: Bièvres, Buc, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Toussus-le-Noble

- **Accueil des gens du voyage**

- Observation de l'occupation de terrains par les gens du voyage en lien avec les services de l'Etat
- Achèvement d'une pré-étude de faisabilité sur un terrain situé aux Mortemets (organisation de 82 places de stationnement permanentes)

# Rapport d'activité du Grand Parc

## DÉPLACEMENTS



VersaillesGrandParc  
communauté de communes

- **Gestion des contrats de transport collectif**

- Prise en charge du suivi des liaisons de transport collectif.
- Le montant des participations accordées aux transporteurs s'est élevé à 246.000.€. Phébus, SAVAC, STAVO et la CAPS ont bénéficié de ces subventions. Saint-Cyr Bus n'y a pas eu recours.

- **Réorganisation de l'offre de transport**

- sur la commune de Bièvres
  - L'avenant annuel à la convention d'exploitation a été élaboré.
  - Des doublages de bus ont été organisés les lundi, mardi et jeudi.
- sur les communes de Buc et Toussus-le-Noble
  - Les conventions d'exploitation ont été élaborées. Elles prévoient le maintien l'offre de service et l'amélioration des conditions d'exploitations par inscription à une charte de qualité.
- sur la commune de Fontenay-le-Fleury
  - L'offre de transport (ligne 44-003) a été recomposée en quatre sous lignes afin, d'augmenter l'offre en journée et le samedi matin et d'améliorer la qualité du service (autobus neufs de type urbain et de petite capacité, amélioration de la ponctualité, mise en œuvre d'une charte qualité,...)
- Sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole
  - Une convention d'exploitation a été élaborer. Elle a prévue l'utilisation de la marque commerciale phébus et l'intégration des services de la CSTA à la charte de qualité correspondante

- **Mise en œuvre du plan local de déplacements**

- L'Etat a établi le périmètre du plan local de déplacements

- **Participation aux dossiers d'envergure régionale**

- Le Grand Parc a participé aux études relatives à la création ou à l'amélioration d'infrastructures de transport : création de la tangentielle Ouest, rénovation du RER C, étude de définition du transport en commun en site propre Versailles-Le Chesnay, etc.

# Rapport d'activité du Grand Parc

## HABITAT



- **Réalisation du programme local de l'habitat intercommunal (PLH)**

- La réalisation du programme local de l'habitat a débuté en mai 2004. En 2005,
  - Les orientations du programme local de l'habitat ont été déterminées: retrouver une légère croissance démographique, accueil d'un solde migratoire très légèrement positif, la construction de 680 logements par an,
  - Le programme d'actions a déterminé une programmation de logements sur chaque commune jusqu'en 2011, un soutien du Grand Parc à la construction, la mise en place d'actions d'amélioration du parc de logements public et privé existant.
- La conduite de la procédure d'approbation du PLH
  - Elle a permis de solliciter l'Etat pour le versement du produit des pénalités des communes du Grand Parc soumises à l'article n°55 de la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU)

- **La sollicitation du fonds d'aménagement urbain régional (FAU)**

- Ce fonds a été créé le 24 novembre 2005. Le Grand Parc a transmis aux communes les modalités de recours à ce fonds par anticipations afin de pouvoir y recourir avant la fin d'année.



# Rapport d'activité du Grand Parc

## GRAND PARC EN CHIFFRES

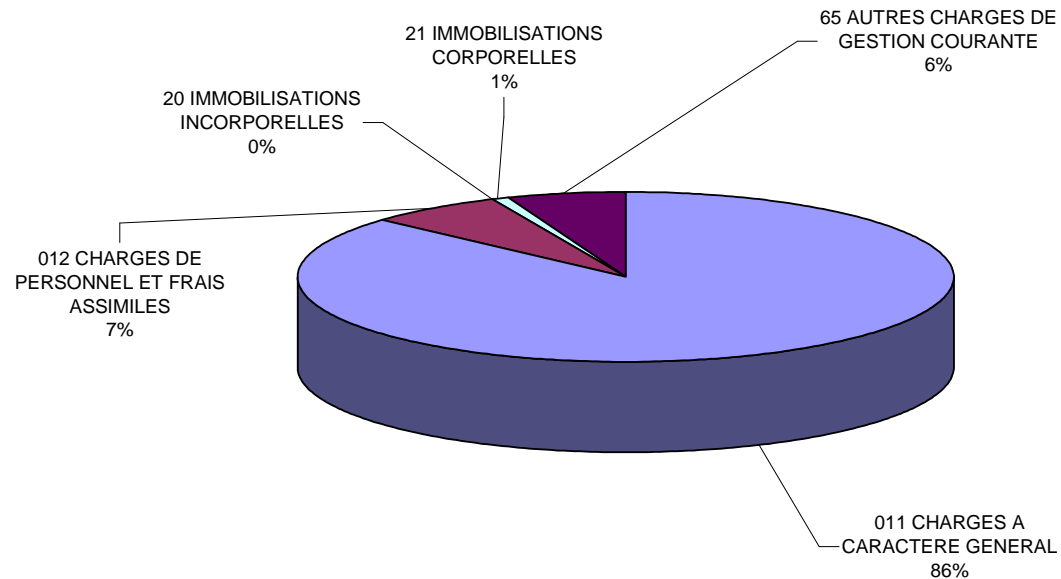


VersaillesGrandParc  
communauté de communes

# Grand Parc en chiffres

<b>Taux d'imposition 2005</b>	<b>Taxe d'habitation 0,207 %</b>	<b>Taxe Foncière: 0,248 %</b>	<b>Taxe Foncière Non Bâtie: 0,599 %</b>	<b>Taxe Professionnelle : 0,182 %</b>
<b>Montant des budgets votés</b>	2003		2004	2005
<b>Fonctionnement</b>	<b>15 713 828€</b>		<b>14 545 272€</b>	<b>19 093 597€</b>
<b>Investissement</b>	<b>1 651 510€</b>		<b>843 430€</b>	<b>2 406 497€</b>

## Structure des dépenses



# Grand Parc en chiffres

## Répartition des dépenses par compétence

